

Fut très probablement le premier médecin à venir demeurer au Portage. Avant lui, le seul médecin de la région était J.-Bte Lasers, de Repentigny.

Arrivé ici vers 1748, il demeura d'abord en pension chez un colon. C'est lui qui soignait le jeune seigneur Louis de Bailleul en 1749.

Soldat de la Cie de M. de La Corne, de la garnison de Montréal, fils de Pierre Joseph Chastelain DeRigny, médecin, et de Marie Jouet, de Pont Sincenne, paroisse de St-Martin, évêché de Troy, en Champagne, notre premier médecin s'est marié ici le 9 juin 1750, à M.-Thérèse Lesage, fille de Jean-Baptiste, maître-chantre et tailleur d'habits (60).

Après son mariage, semble s'être installé près de la maison du notaire Daguilhe, sur la terre 60. Il acheta et revendit plusieurs parties de terres par la suite et il n'est pas facile de déterminer exactement le lieu de sa résidence, après 1764.

Nous n'avons retracé que les mariages de deux de ses enfants. D'abord Julie, mariée ici le 21 nov. 1786, à Basile Portelance, fils d'Isidore et de Marguerite Hubert, de St-Louis de Lotbinière. Puis, beaucoup plus tard, Jacques, marchand-voyageur de l'Ouest dans la région du Manitoba, marié ici le 5 fév. 1816 à Marguerite Landry, fille de Pierre Landry et de Ludivine Panneton. On retrouve sa trace plus tard à Saint-Boniface, Manitoba, où il devient un Officier de la Cie de la Baie d'Hudson et où sont allés demeurer plusieurs familles venant de L'Assomption, dont les Hamelin, Marion, Pelletier, Desroches, Martel... etc.

Quant à notre premier médecin, Antoine Chastelain DeRigny, il mourut avant son épouse. Sa veuve alla demeurer à Saint-Paul de Lavaltrie peu avant 1800 avec sa vieille mère, mais les deux veuves venaient souvent au Portage signer des contrats de vente de certains emplacements de la terre 108.

151 — IGNACE PRUD'HOMME

Frère du colon 117, semble être venu s'établir vers 1744 sur la terre 210 du Haut-de-L'Assomption concédée à François Laperche (169) de St-Sulpice le 15 janvier 1733. La terre passa ensuite à Michel et à Pierre Prud'Homme. Charles Christin acquit toute la terre le 21 janvier 1839 (Jobin).

Au cadastre No 283, elle appartient depuis 1952 à M. J.-Fernand Lafortune, fils de Joseph et de Florianne Bourque, marié à L'Ass. le 28 sept. 1944 à Marguerite Forest, fille de Jean-Emile Forest et de Marguerite Archambault. Ignace Prud'homme eut également la terre 211 concédée à Augustin Laperche le 15-1-1733. Au cadastre No 284, cette terre appartient présentement à M. Raynald Lafortune, fils d'Oscar.

Ignace Prud'Homme, fils de Jean et de M.-Anne Morin de St-Sulpice, s'est marié ici le 20 septembre 1745 à M.-Joseph Morné-Léveillé, fille de Louis (6). Contrat déposé chez Comparet le 2 nov. 1746.

Au sujet de ses enfants, nous n'avons inscrit ici que les entrées faites en nos registres de l'état civil avant 1751.

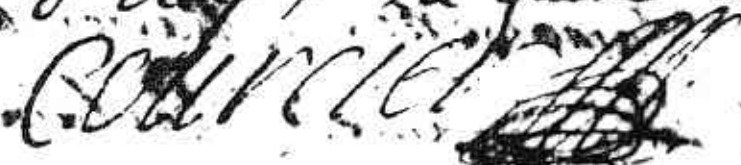

Enfants

Anonyme né et inh. le 4 juin 1746.

Charles b. 13 sept. 1750.

152 — JOSEPH LAPORTE dit St-Georges

Avec ce colon, nous remontons aux toutes premières origines de la colonisation à l'endroit où se trouve le village de Vacluse, paroisse St-Gérard de Magella. Voir aussi Jacques Crevier (120), aussi Antoine Coderre (41).

de la commune de Marilly
 Monsieur haine Marilly fils de Monsieur Marilly
 bourgeois de Bay, La quelle a été ne devant signer



Claude - Antoine fils né en légitime mariage de
 honorable homme Antoine Joseph Chartelain M^r
 bourgeois de ce lieu et de Damoiselle Marie anne
 Les père et mère de l'écrit susdit Le 11^{me}
 May 1720, Le dit Claude Antoine a été
 en l'apporter dans la maison par la sage femme
 Le 12^{me} des memes mesmes

Le Pairein Claude...
 Charles Francois...
 paroisse de S^t Nicolas...
 Anne...
 Le Pairein...
 Courcier...
 un An...
 en l'apporter...

May 1720

la maison par la sage fe
Le 12^{me} des memes m

Le Pairein Claude ~~...~~ de la
paroisie de S^t Nicolas

Le Pairein ~~...~~ declare
Courcier

Le Pairein ~~...~~ de
un An

de

Le Pairein ~~...~~ en

Le Pairein ~~...~~ en